



RÉSEAU SYNDICAL MIGRATIONS MÉDITERRANÉENNES SUBSAHARIENNES  
RETE SINDACALE MIGRAZIONI MEDITERRANEE E SUB-SAHARIANE  
MEDITERRANEAN SUBSAHARAN MIGRATION TRADE UNION NETWORK  
RED SINDICAL MIGRACIONES MEDITERRÁNEAS SUBSAHARIANAS  
الشبكة النقابية للهجرة ببلدان المتوسط وجنوب الصحراء



**6ÈME** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES MEMBRES DU RSMMS

**DES DÉFIS SPÉCIFIQUES, UN IDÉAL  
PARTAGÉ, UNE LUTTE COMMUNE**  
**05 FÉVRIER**

**RAPPORT DE LA 6<sup>ème</sup> AG  
DES ORGANISATIONS MEMBRES  
DU RSMMS**

Mars 2022

Les travaux de la 6<sup>ème</sup> AG ont été précédés par 2 séminaires régionaux et un atelier de travail à destination des points focaux.

## CALENDRIER

Séminaires thématiques décentralisés (hybride / accès ouvert)		
Lieu	Dates	Axe thématique
<b>Tunis</b>	<b>18 janvier 2022</b> h. 10:00 – 12:00 (CET) <b>ANNULE / COVID</b>	Dialogue social et approche multi-acteurs pour une meilleure protection des travailleurs migrants au Maghreb
<b>Rome</b>	<b>25 janvier 2022</b> h. 10:00 – 12:00 (CET)	Accès au travail et inclusion sociale des travailleurs migrants (en coopération avec le Ministère du travail d'Italie)
<b>Dakar</b>	<b>28 janvier 2022</b> h. 10:00 – 12:00 (CET)	Femmes et migration : convergence des mouvements, enjeux et défis
Atelier de travail (limité aux points focaux)		
	<b>2 &amp; 3 février 2022</b>	
@	Séances matinales h. 09:00 – 12:00 (CET)	1/ Séance de partage d'expériences 2/ Séance identification d'activités nationales et transnationales
Assemblée Générale (limité aux délégués)		
	<b>5 février 2022</b>	
@	Séance du matin h. 10:00 – 12:00 (CET)	- Présentation et approbation de la stratégie de réseau 2022/25 - Présentation et approbation du plan de travail 2022/23
	Séance de l'après-midi 15:00 – 16:30 (CET)	Renouvellement des organes du réseau : - Comité de Pilotage ; - Coordination.

**Date : 28 janvier 2022**

**Conférence : Pour une stratégie européenne d'accès au travail et d'inclusion sociale avec égalité des droits pour les migrants et les réfugiés**

En collaboration avec la Fondation Friederich Ebert – Rome

En ligne : Zoom <https://zoom.us/j/94737592106>

**Horaire : 10:00 – 12:00 (CET)**

**Langues : IT/FR/ES/DUE**

Présentation :

Il est temps que la politique européenne à l'égard des flux migratoires passe de l'approche d'urgence à la construction de politiques d'inclusion avec la pleine reconnaissance de l'ensemble des droits qui correspondent à chaque femme et à chaque homme, ainsi qu'à chaque cellule familiale, qui se trouvent à vivre et à travailler en Europe.

Les droits sociaux, économiques et culturels, ainsi que les droits de citoyenneté et les droits politiques, constituent le chemin vers l'inclusion, vers l'appartenance à la communauté d'accueil. Le plein accès à cet ensemble de droits et d'obligations détermine l'achèvement du processus d'inclusion, de coexistence et de construction de la société du présent et de l'avenir.

La conférence aborde cette question en comparant les politiques de l'Italie, la France, l'Espagne, l'Allemagne dans un dialogue avec les représentants des syndicats des trois régions qui ont donné naissance à la protection des droits des migrants de la Méditerranée et de l'Afrique subsaharienne.

Programme :	
10:00	Présentation de l'assemblée et de la conférence ; <b>Naima Hammami</b> UGTT /Tunisie - Coordinatrice RSMMS <b>Sami Adouani</b> FES / Project Promig
10:10	Introduction: <b>Ivana Veronese</b> Secrétaire National UIL
10:20	Intervention des représentants institutionnels :  <b>Stefania Congia</b> , Direction générale des politiques d'immigration et d'intégration du Ministère du travail et de la politique sociale - Italie  <b>Miguel Sanchez Santos</b> , Inspecteur du travail et de la sécurité sociale de Office national de lutte anti-fraude (ONLF) - Espagne  <b>Stefan Aengenheyster</b> Département de l'intégration de la Chancellerie fédérale auprès du ministre d'État pour la migration, les réfugiés et l'intégration - Allemagne  <b>Louis-Xavier Thirode</b> , Conseiller immigration du Ministre des Affaires Intérieures - France
11:20	Dialogue avec les représentants syndicaux du réseau RSMMS Afrique sub-saharienne Afrique du Nord - Maghreb Europe <b>Marilyne Poulain</b> , pilote du Collectif migrants confédéral de la CGT <b>José Antonio Moreno Diaz</b> , CCOO

11:50	Conclusions ; <b>Giuseppe Massafra</b> , Secrétaire National CGIL
	Coordination: <b>Sergio Bassoli</b> CGIL - RSMMS

## Récapitulatif

Le vendredi 28 janvier 2022 s'est tenu à Rome le premier séminaire dans le cadre du programme de la sixième Assemblée Générale du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes du réseau RSMMS. Coordonnée par le groupe européen, le séminaire a porté sur 'Pour une stratégie européenne d'accès au travail et d'inclusion sociale avec égalité des droits pour les migrants et les réfugiés'.

Le responsable du séminaire **Sergio Bassoli**, directeur du « Progetto Sviluppo CGIL » et la coordinatrice générale du réseau syndicale RSMMS, **Naïma Hammani**, ont pris la parole pour les salutations d'ouverture et pour souligner l'innovation de cet espace de dialogue sur la migration par ses composantes et sa configuration. Des représentants gouvernementaux de plusieurs pays européens, l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie, ainsi que des représentants syndicaux des trois régions couvertes par le collectif, étaient présents à cette occasion.

**Sami Adouani**, Directeur du projet migration chez Friedrich Ebert Stiftung (FES) a remercié de son côté tous les participants pour leur engagement et le temps consacré à ce débat. Il a précisé que le séminaire était une étape importante dans le processus de gouvernance interne du réseau RSMMS pour alimenter la réflexion du groupe. Il a également fait référence au programme de coopération développé par le département MENA de la FES en précisant que la coopération transnationale entre syndicats des pays de départ, de transit et d'installation a constitué pour la FES, dès le démarrage de la dynamique, un intérêt stratégique. Il a conclu en réaffirmant que la conférence d'aujourd'hui constitue un premier cadrage de la stratégie collectif pour les trois prochaines années et initie un travail de convergence complexe en vue de l'Assemblée General du 5 février 2022.

**Giuseppe Casucci**, responsable de l'immigration à l'Union Italienne du Travail (UIL) a souligné l'importance de la rencontre parce qu'elle réunit 30 organisations syndicales de la zone méditerranéenne-subsaharienne et du Maghreb, une zone d'où provient le plus grand nombre de migrants et qui doublera sa population dans les prochaines années, pendant qu'en Europe, celle-ci diminuera considérablement. Malgré les graves pénuries de main-d'œuvre et le besoin urgent de fournir des emplois, la politique migratoire reste inacceptable et les politiques continuent de refuser d'accepter et de légaliser les migrants, violant ainsi leurs droits fondamentaux. L'approche européenne de la migration reste erronée, il a précisé qu'elle rejette l'immigration et traite l'arrivée de migrants comme une urgence et non comme une caractéristique structurelle du monde occidental. Il a également déclaré que *"Les problèmes mondiaux doivent être abordés avec des instruments mondiaux. Vous ne pouvez pas ériger des murs"*. Le camarade Giuseppe a indiqué que récemment, le gouvernement italien semble changer d'attitude puisqu'après dix ans de blocage des flux d'entrée un décret a été approuvé et un quota de 25 000 entrées a été fixé. C'est le signe que l'ouverture des voies d'entrée et des corridors humanitaires, constituent le seul moyen efficace et durable de lutter contre l'immigration illégale et clandestine et l'exploitation de la main-d'œuvre par les trafiquants et les employeurs eux-mêmes.

Il a été souligné au démarrage de la session que le dialogue social entre les gouvernements et les syndicats est ouvert dans le but d'identifier ensemble comment surmonter les urgences et construire un cadre juridique et politique pour l'inclusion sociale et économique des travailleurs migrants.

La première à prendre la parole a été **Stefania Congia**, chargée des politiques d'intégration sociale et professionnelle des migrants et de la protection des mineurs étrangers au Ministère du Travail

Italien, qui a présenté les propositions politiques italiennes : aujourd'hui, les politiques migratoires sont au cœur de la souveraineté des Etats car elles concernent les territoires et les frontières, mais la situation italienne reste néanmoins critique. Nous assistons à "*Un naufrage de notre civilisation et des droits de l'homme*", alors que le droit d'asile des migrants continue d'être remis en question. Madame Congia tient compte des recommandations des syndicats du RSMMS concernant le futur pacte européen sur les migrations et l'asile, qui a été peu pris en compte par la Commission Européenne. Un plan d'action pour l'intégration et l'inclusion a ensuite été approuvé, au sein duquel les domaines prioritaires des politiques d'inclusion sont réitérés, à savoir l'éducation et la formation, l'emploi et les compétences, et enfin la santé et le logement, thèmes déjà abordés dans le document du 2020. Il s'agit notamment de la libre circulation des personnes, de l'importance de l'intégration sur le marché du travail, de la régularisation des migrants, du renforcement de la protection sociale des migrants et de la réforme du règlement de Berlin sur l'asile.

**Luis Xavier Thirode**, conseiller en immigration au Ministère Français de l'Intérieur a par la suite présenté la situation selon la perspective de l'Etat français. Selon le représentant, le phénomène de la migration peut être causé par de nombreux facteurs : économiques, politiques et climatiques. Notre mission aujourd'hui est de trouver une solution à long terme. Aujourd'hui, le nombre d'immigrants en France est extrêmement élevé et plus de 300 000 titres de séjour sont délivrés chaque année. Notre pays accueille un nombre très élevé de demandeurs d'asile et, aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire d'augmenter les canaux d'immigration légale. Il existe plusieurs catégories d'immigration dynamique dans le pays, notamment les personnes ayant un passeport talent, une carte de séjour de 4 ans et les étudiants, pour lesquels plusieurs agences organisent des voyages aller-retour entre les pays. En outre, il est important de créer un programme d'insertion spécifique pour le travail, notamment dans le domaine de la restauration, de la livraison ou du transport, pour les travailleurs qui vivent en France depuis longtemps et qui ne posent pas de problèmes d'ordre et de sécurité publics mais constituent plutôt une ressource précieuse pour le pays, étant donné qu'aujourd'hui de nombreux emplois considérés comme modestes ne veulent plus être exercés par de jeunes Français.

Le représentant espagnol a ensuite pris la parole en sa qualité d'inspecteur du travail et de la sécurité sociale à l'Office National Anti-Fraude, **Miguel Sanchez Santos**. Il s'est référé aux chiffres de l'Office Statistique de l'UE qui a montré que l'Espagne est l'un des pays qui a accueilli le plus de migrants en Europe pendant ces dernières années, la plupart en provenance du Maroc. Les travailleurs marocains représentent 30% du nombre total de migrants et sont principalement employés dans la construction, l'agriculture et les services. En termes de répartition par sexe, 56% sont des hommes et 44% des femmes. Il a insisté sur la nécessité de fournir un logement gratuit et décent aux travailleurs saisonniers et de procéder à des inspections fréquentes pour contrôler tant les employés que les employeurs.

Le dialogue s'est poursuivi avec des commentaires de participants. Le représentant du syndicat mauritanien CGTM s'est référé au socle de minimum de droits en rapport avec la charte sociale européenne et a insisté sur la nécessité de former une base minimale de conformité comme point de départ de l'intégration pour assurer la protection de tous les travailleurs, en particulier des plus vulnérables, y compris les migrants. D'autre part, le représentant du syndicat nigérien USTN a exprimé l'impératif de ne pas considérer le Niger comme une frontière européenne même si la plupart des migrants sub-sahariens transitent par son pays. Il a également souligné qu'au même titre que les victimes des traversées en mer, l'aide internationale devrait également concerner les

victimes de la traversée du désert qui ne font l'objet d'aucune attention. Luis Xavier Thirode s'est félicité des propos tenus relatif à l'engagement des organisations professionnelles et dans son commentaire réaffirmait l'importance de revenir à un tronc commun de respect de la protection et de réglementer les nouvelles formes d'emploi.

**Giuseppe Massafra**, Secrétaire National de la CGIL et responsable des politiques migratoires, a ensuite conclu le séminaire en remerciant une dernière fois la participation active et la discussion constructive sur un sujet aussi actuel que délicat à aborder : « *Le phénomène de la migration doit être modifié intérieurement et rendu moins égocentrique et plus inclusif, en augmentant l'ouverture au dialogue social et à l'inclusion* ».

Remarque : à la suite d'un incident technique, la rencontre a démarré avec une heure de retard. Ce décalage a rendu impossible la prise de parole du représentant du gouvernement allemand qui a dû quitter la séance faute d'engagement.

**Date : 31 janvier 2022**

**CONFERENCE « Pour la convergence des mouvements autour de la femme migrante »**

Dans le cadre du programme des séminaires de la 6<sup>ème</sup> Assemblée générale du réseau RSMMS,  
En collaboration avec les bureaux de la Fondation Friedrich Ebert – Dakar & Tunis.

**En ligne : Zoom <https://zoom.us/j/98989155062>**

**Lieu : INCA/DAKAR**

**Horaire : 10:00 – 12:00 (CET)**

**Langue : FR**

**Présentation :**

La proportion de femmes qui prennent part aux flux migratoires a beau être constatée depuis des années, les approches spécifiques et transversales pour une meilleure protection et un meilleur accès aux droits des migrantes tardent à se mettre en place dans nos pays. Pourtant, la femme migrante, travailleuse, mère de famille, interpelle les mouvements associatifs et syndicaux quant à la complémentarité effective de leurs actions pour répondre à ses besoins. Se mobiliser en faveur des femmes migrantes ne serait-il pas un catalyseur puissant pour faire converger les mouvements et engendrer de réels changements ?

L'unité d'actions des mouvements de femmes, associatifs et syndicaux, constitue pour les organisations membres du RSMMS une condition nécessaire pour parvenir à des résultats. A travers des expériences collaboratives et des enquêtes de terrain réalisées ces dernières années en Afrique de l'Ouest, l'ensemble du collectif s'inscrit stratégiquement sur le potentiel que constituerait une coordination civile large pour une meilleure protection des femmes migrantes et pour renforcer leur capacité de résilience.

Cette solidarité, qu'elle vise les écarts de traitements et de salaire, la pénibilité du travail surtout pour celles qui n'ont pas de statut, ainsi que les violations et abus de droits qu'elles subissent lors du périple et lors de l'installation dans les pays de la sous-région, au Moyen Orient et en Europe, met en perspective la réalité de ces femmes face à des instruments internationaux, des législations nationales et des acteurs qui peinent à impacter leur réalité.

Les membres du RSMMS, dans le cadre des activités décentralisées de la 6<sup>ème</sup> Assemblée générale, proposent donc un débat portant sur ces questions en s'imprégnant principalement de la dynamique à laquelle contribuent les syndicats du Sénégal et au Bénin.

**PROGRAMME**

5' x2	<b>Mot de bienvenue</b> <b>Saliou Konté, Directeur de programmes FES Dakar</b> <b>Abdoulaye Ndiaye, Expert - Modérateur des travaux</b>
-------	---

5' x2	<p>Cadrage de la conférence</p> <p><b>Naima Hammami, Coordinatrice du RSMMS - UGTT</b></p> <p><b>Sami Adouani, Directeur du projet migration FES Tunis</b></p>
5' x3	<p>Introduction au contexte régional</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement du CARISM en faveur des droits des migrants</li> </ul> <p><b>Mademba Kamara, Vice coordinateur du CARISM/ point focal du RSMMS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Féminisation de la migration et ses implications</li> </ul> <p><b>Fambaye Ndoye, membre du COPIL RSMMS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regards croisés sur les témoignages des femmes béninoises migrantes et pistes d'actions</li> </ul> <p><b>Gloria Kponou, Membre de la plateforme multi acteurs du Bénin sur la migration</b></p>
10' x3	<p>Interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à l'emploi et à la formation, la politique du Sénégal en rapport avec les femmes migrantes</li> </ul> <p><b>Jean Luc Gomis, Ministère de l'emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les droits des migrants au Sénégal, quelle prise en charge des services de l'inspection du travail</li> </ul> <p><b>Ibrahima DIALLO, Inspection du travail – Ministère du travail sénégalais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégration des migrantes par la convergence des mouvements de femmes</li> </ul> <p><b>Fatou Binetou Yaffa, Présidente du collectif de femmes - RENAFES</b></p>
30'	Débat avec les participants-es en salle et en ligne
5'	Synthèse et recommandations

## Récapitulatif

Le lundi 31 janvier 2022 s'est tenu à Dakar le deuxième séminaire organisé dans le cadre de la sixième Assemblée Générale du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes (RSMMS) et avec pour thème 'Pour la convergence des mouvements autour de la femme migrante'. Le modérateur de la session a introduit les débats en rappelant que les flux migratoires ont profondément changé ces dernières années et que le nombre de femmes migrantes est en constante augmentation. Par conséquent, les associations et les syndicats sont appelés à agir pour les protéger et répondre à leurs besoins.

Le responsable de la rencontre au sein du bureau FES Sénégal a donné un aperçu du programme et des questions qui cadrent le débat. Il souligné que même si de nombreux chercheurs s'intéressent aujourd'hui au phénomène de la féminisation des migrations, il existe peu études spécifiques et les institutions ont peu de données. Globalement, selon *the International Migrants Stock 2020* des Nations Unies il y a environ 280 millions des migrants internationaux, dont 51,9 % hommes et 48,1 % femmes.

Le Directeur du projet régional migration du bureau FES Tunisie a salué les camarades de la plateforme syndical CARISM et les membres du collectif RSMMS. Il a souligné que la femme migrante accumule des vulnérabilités qui interpellent simultanément un large spectre d'acteurs et d'institutions et s'est félicité que le débat et les parties prenantes offre une lecture à la fois syndicale, associative et institutionnelle de la situation. Il s'est également référé à l'organisation italienne INCA qui joue un rôle très important pour accompagner les travailleurs et travailleuses migrants qui ont vécu en Italie.

La coordinatrice générale du réseau syndical RSMMS a salué l'expérience sénégalaise et béninoise pour une meilleure protection des droits des femmes migrantes. Elle déclare que la femme migrante est doublement exposée : vulnérable dans sa condition de femme et de migrante, que cela soit en Afrique de l'Ouest ou du Nord, elles se retrouvent dans des situations précaires très similaires. **La conférence d'aujourd'hui est un point de convergence entre les différents mouvements civils et constitue un appel à multiplier les initiatives de défense des droits de ces femmes, tant au niveau régional que national, afin d'améliorer la réalité dans laquelle elles vivent.**

Trois interventions ont été faites : l'engagement en faveur des droits des migrants par **Monsieur Mademba Kamara**, coordinateur et point focal du RSMMS qui a exposé la situation dans laquelle les femmes migrantes sont contraintes de vivre, en second point la féminisation de la migration et ses implications par **Madame Fambaye Ndoye**, membre du Copil RSMMS, et enfin le regard croisé sur les témoignages des femmes béninoises migrantes et des possibles pistes d'actions signalé par **Gloria Kponou**, membre de la plateforme multi acteurs du Bénin sur la migration.

**Monsieur Kamara** se concentre sur l'engagement des membres du CARISM à défendre les droits des travailleurs migrants, situation rendue encore plus compliquée par la pandémie et à sensibiliser l'opinion publique et les migrants eux-mêmes au respect de leurs droits. Il a mentionné comme la chose la plus importante maintenant d'éduquer davantage les migrants sur la protection de leurs droits et le CARISM a beaucoup travaillé sur donnez-leur l'aide sociale et juridique dont ils ont besoin.

La parole est ensuite donnée à **Madame Ndoye** pour traiter le sujet de la féminisation de la migration : elle affirme que dans les dernières études sur la migration, on accorde moins d'importance et d'espace à la migration féminine qu'à la migration masculine. Le patriarcat domine encore la vie des femmes, y compris celles qui migrent. Les femmes migrent souvent de manière passive, pour retrouver leur famille, leurs enfants et leur mari, mais pas pour travailler et améliorer leur situation. Ce phénomène a changé aujourd'hui grâce à l'éducation des femmes et aux projets de migration qui mettent l'accent sur les femmes et leur indépendance vis-à-vis des hommes ; même les syndicats doivent donc travailler davantage avec les femmes pour leur permettre de bénéficier d'une meilleure protection.

Enfin, la parole a été donnée à **Madame Kponou**, qui a expliqué la situation des femmes béninoises en décrivant une étude récente menée conjointement avec la FES. Elle a abordé des questions essentielles concernant les interviews menées dans le cadre de "Voix de femmes migrantes" et les raisons par lesquelles l'étude a été produite : 15 témoignages de travailleuses migrantes ont été retranscrits afin de faire entendre leur voix et leur vécu, et dans le but de proposer un mécanisme national d'aide, de dénonciation et d'abus subis par ces femmes béninoises afin de les protéger. La situation n'est pas seulement mauvaise pour la migration non régulière mais aussi pour la migration légale en raison du manque de structures d'accueil pour les migrants. Le rôle de l'état et des consulats reste essentiel pour prémunir ces femmes de violences physiques et sexuelles et pour accroître l'assistance et l'attention qui leur sont accordées.

**Jean Luc Gomis**, porte-parole du Ministère du Travail sénégalais, a exposé sa lecture de l'accès à l'emploi et au manque de formation des migrants au Sénégal. Ses propos portent sur la figure des femmes migrantes de retour et sur l'absence de politiques de discrimination positive et de protection suffisante de leurs droits pour faciliter la réintégration. Un grand problème au Sénégal aujourd'hui est de disposer de chiffres précis sur la migration : pour résoudre ce problème, un projet est en cours au niveau de la **CEA** (Communauté Économique des Nations Unies pour l'Afrique) pour construire une plateforme qui permettrait à terme de collecter des données sur les travailleurs migrants.

**Madame Fatou Binetou Yaffa**, Présidente du collectif de femmes – RENAFES, a aussi parlé de l'intégration des migrants par la convergence des mouvements de femmes. Le collectif RENAFES est le réseau national des femmes travailleuses du Sénégal et comme souligné par **Madame Yaffa**, *« Notre force réside dans l'unité, aucune femme ne doit être laissée seule. Notre objectif est de construire un mouvement de femmes actives fortes, engagées et influentes, ayant le pouvoir de plaider en faveur de l'égalité sur le lieu de travail. Notre organisation est fondée sur des valeurs réelles, telles que la participation, l'inclusion et l'autonomisation des travailleuses. »*

Après les interventions des différents camarades présents dans la salle, on procède au débat avec les participants-es en salle et en ligne. Lors des discussions, **il est souligné qu'un des moyens d'améliorer la situation professionnelle des femmes et de limiter les violations de leurs droits est de renforcer les mécanismes de protection au niveau de nos institutions, car aujourd'hui il y a une absence presque totale de bureaux d'aide aux migrants et surtout il faudrait augmenter les inspections sur le lieu de travail.**

Une grande partie des emplois exercés également par les migrants sont définis comme des emplois informels, malgré le nombre très élevé de femmes migrantes engagées dans un large éventail de domaines économiques, notamment sur les marchés. Il convient de noter que les marchés constituent souvent un environnement à risque en matière de sécurité, à cause des problèmes électriques fréquents et de la quasi-absence de contrôles de sécurité. Un autre problème lié à la gestion des travailleurs migrants au Sénégal, comme dans des autres pays, est le travail dans la fonction publique, encore strictement réservé aux nationaux, tandis que les emplois pour les migrants sont limités au secteur privé et donc majoritairement dans des conditions de travail informels et précaires.

Enfin, avant de terminer le séminaire, **Monsieur Ibrahima Diallo**, qui s'occupe de l'inspection du travail au Ministère du Travail sénégalais, a également contribué au sujet en soulignant, **qu'il y a un manque considérable de données utiles**, ce qui rend très difficile l'élaboration de plans d'action efficaces. Cette question, comme toutes les autres soulevées au cours de cette réunion, sont hautement prioritaire afin d'améliorer durablement les conditions de vie et de travail de ces femmes et de réduire les abus dont elles font l'objet au quotidien.

Date : 5 février 2022

## 6<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES

En ligne : <https://zoom.us/meeting/96091328609>

Horaire : 10:00 – 12:00 \*\*\*\* 15:00 – 16:30 (CET)

Langues :FR

Programme :

Ouverture	
10:00 – 10:15	Vérification de la présence de délégués syndicaux membres du réseau
10:15 – 10:30	Message vidéo de Nourredine Taboubi, Secrétaire Général UGTT
1ère séance	
10:30 – 11:00	<b>Naima Hammami</b> , UGTT /Tunisie - Coordinatrice RSMMS Présentation du rapport d'activités du réseau 2019-2022  Débat et approbation
11:00 – 12:00	<b>Yves Montalescot</b> , CFDT France Présentation du document de stratégie 2022/23 du réseau  <b>Sergio Bassoli</b> CGIL Italie Présentation de la proposition de plan de travail 2022/23 du réseau  Débat et approbation
<b>Sami Adouani</b> FES / Project Promig Modération 1ère séance	

### 2ème séance

15:00 – 15:30 Poursuite du débat et approbation des documents

15:30 – 16:15 Renouvellement des organes du réseau:

Présentation des résultats des consultations dans les trois sous-régions:

- Europe (**Sergio Bassoli**)
- Afrique sub-saharienne (**Yali Harouna**)
- Maghreb (**Mohammed Wafi**)

Proposition de la Coordination Générale (**Naima Hammami**)

Débat et approbation

16:15 – 16:30 Clôture

**Fambaye Ndoye**, CARISM, Senegal  
Modération 2ème séance

### Récapitulatif

Le samedi 5 février 2022 s'est tenu en ligne la 6ème Assemblée Générale des membres du réseau RSMMS qu'a porté sur *'Des défis spécifiques, un idéal partagé, une lutte commune'*.

**Sami Adouani**, Directeur du projet migration chez Friedrich Ebert Stiftung (FES), avait la charge de la modération de la 1ère séance de la réunion. Lors de son introduction, il rappelle que la première étape du projet PROMIG s'est terminée en 2020. Une phase II a démarré en 2021, moins volumineux en termes budgétaires mais qui maintient active la collaboration avec le réseau de la fondation dans les différents pays. Cette coopération décentralisée avec les bureaux de la fondation s'est avérée efficace et fonctionnelle sur le terrain. Un message vidéo du secrétaire générale de l'UGTT, Camarade Nouredine Taboubi<sup>1</sup>, a été retransmis par la suite. Le camarade a salué les délégués de l'assemblée générale et a dressé un bilan de la dynamique créée par le collectif depuis sa création et sous la coordination générale de l'UGTT et des autres organisations membres du COPIL. Il a souligné l'importance d'instaurer des mécanismes de dialogue social au sein des politiques migratoires pour développer les canaux de migration légales et la nécessité d'infléchir la réponse sécuritaire des Etats.

**Madame Naïma Hammami**, Coordinatrice Générale du réseau syndicale RSMMS, a salué à son tour l'assemblée en adressant ses remerciements à tous les participants pour leur engagement et leur dévouement dans une situation toujours aussi préoccupante en matière de violation des droits des migrants et la nécessité de renforcer leur défense. La coordinatrice du réseau a présenté le rapport d'activités du réseau 2019-2022.

La pandémie commencée en 2019 a mis à nu l'exclusion sociale et l'extrême fragilité des systèmes de santé des pays. Pendant cette période compliquée, les points focaux du réseau et les militants syndicaux ont contribué à informer les communautés de migrants sur leurs droits et la possibilité d'accéder à une aide financière et de services de base. En 2020, un processus d'évaluation sous forme d'enquête sur la situation des travailleurs migrants, mis en place dans les différents pays, a été lancé et a permis d'établir des diagnostics comparatifs afin de mettre de l'ordre dans une situation qui était à l'époque très confuse.

En septembre 2020, le Pacte Européen a fait l'objet d'un plaidoyer international avec l'élaboration d'un document traduit en quatre langues, qui a ensuite été présenté à la société civile européenne et africaine. Dans ce cadre, le RSMMS a contribué au Forum Social européen des migrations en

---

1 <https://www.facebook.com/FES.Tunisie/videos/358225499226543/>

organisant un atelier autogéré et la formulation de recommandations de la présentation des recommandations du collectif.

Un ouvrage collectif présentant les expériences de 8 syndicats membres a été produit en anglais, français et espagnol : il s'agit du premier ouvrage de bonnes pratiques qui rassemble les expériences de notre région. Par ailleurs, la situation particulière des femmes migrantes fait l'objet de plusieurs publications et s'est stratégiquement installée au sein de notre collectif ; le premier ouvrage portait sur la femme sénégalaise tandis que le second est encore en cours de finalisation.

La situation engendrée par la pandémie a également compliqué et retardé un certain nombre de dynamiques, dont la question du corridor migratoire entre la Tunisie et la Côte d'Ivoire.

Une étude régionale a alors été réalisée en collaboration avec Solidar, impliquant des organisations membres du Niger, du Mali et du Sénégal. Ce travail, finalisé en Novembre 2021, a permis d'établir un diagnostic de la migration en Afrique de l'Ouest et de formuler un agenda syndical.

Enfin, deux communiqués ont été publiés au nom du collectif : le premier au moment du premier confinement et le second en réponse à l'attaque raciste contre l'organisation CGLI.

Les remerciements et les salutations des différents participants ont ensuite porté à la fois sur les drames qui touchent encore les migrants et sur les efforts déployés par le réseau, le comité de pilotage et les différents syndicats pour mieux les protéger.

La parole est ensuite donnée à **Yves Montalescot de la CFDT**, qui présente les orientations stratégiques du collectif (cf. Annexe). Comme indiqué par le camarade, depuis la 5<sup>ème</sup> assemblée générale du RSMMS qui s'est déroulée à Tunis en juillet 2019, les conditions de la migration et des travailleur-se-s migrants se sont encore plus dégradées, surtout à cause des abus, des violations et de l'exploitation dont sont victimes les travailleurs étrangers. Il y a encore de nombreux problèmes en ce moment : les pays de l'Union Européenne accentuent la fermeture de leurs frontières, l'absence d'une politique commune sur la migration et l'asile, la militarisation des frontières et enfin, mais pas des moindres, la pandémie de la COVID 19 qui a rendu encore plus difficile et plus dangereux les parcours migratoires. Seul un travail d'équipe et de coopération entre les différents pays et les institutions internationales permettra d'améliorer la situation et de diversifier et moderniser les activités économiques. Camarade Yves a introduit le contexte général en précisant que l'enjeu de ce document est de définir les objectifs du collectif en articulant des approches spécifiques pour chacune des régions couvertes par le RSMMS, afin d'exploiter au mieux les potentiels et les capacités des organisations des pays de départ, de transit et de destination. Dans cette perspective, le camarade Yves a dressé un état des lieux de la situation pour chaque région et a énuméré les priorités identifiées pour chaque région (cf. Annexe).

Lors de la deuxième séance de l'assemblée, modérée par la camarade **Fambaye Ndoye**, coordinatrice du CARISM au Sénégal, les discussions ont porté sur la proposition de plan de travail 2022/23 du réseau présentée par le camarade **Sergio Bassoli**. Le document est divisé en 6 chapitres et présente le plan d'actions envisagé :

- Communication, afin d'améliorer la page web, de créer une newsletter et de réactiver la page FB pour utiliser les médias sociaux.
- Formation des séminaires.
- Recherche/Analyse sur les conditions de travail des migrants saisonniers et sur leurs expériences de régularisation et création d'un observatoire sur les femmes migrantes.
- Alliances-coordination avec les autres réseaux syndicaux régionaux, avec les réseaux de services en Europe/Méditerranée/Afrique Sub Saharienne et les réseaux de la société civile.
- Projet, durabilité.

- Organisation de l'assemblée annuelle, des réunions du CoPil et des groupes de travail thématiques.

La dernière séance a porté sur les résultats du processus de consultation mené par les coordinateurs des trois régions. Pour le groupe Europe, **Sergio Bassoli** mentionne la réunion qui s'est tenue le 27 janvier avec les représentants espagnols, portugais et belges pour faire le point. La réunion avait été spécifiquement demandée afin de discuter le renouvellement du comité de coordination du côté européen et a permis la désignation de la CCOO et la CGT comme représentants régionaux au sein du comité de pilotage. Ensuite, la parole est donnée au représentant du Maghreb **Mohammed El Wafi pour exposer le résultat des concertations tout en soulignant le bon esprit qui a permis de désigner l'UMT et l'UGTT comme représentant du groupe Maghreb. Pour l'Afrique sub-saharienne, Yali Harouna**, qui a mené les concertations a souligné une forte implication des représentants des organisations avec un consensus atteint pour la désignation de l'UGTCI et que les discussions n'ont pas formellement abouti concernant la seconde organisation.

La camarade **Naima Hammami**, en sa qualité de coordinatrice générale, a précisé que la CGIL constitué le candidat idéal pour assumer le rôle de coordination générale lors du prochain mandat.

Il s'en est suivi un long débat sur les procédures de désignation et l'approbation des différentes décisions. Les discussions se sont attardées sur le règlement intérieur et les difficultés qu'engendre le manque de clarté de certains articles. Une solution a été adoptée pour débloquer les discussions et la solidarité du groupe a permis de valider l'ensemble des nouvelles organisations membres du réseau.

Relevé de prises de décisions

- Renouvellement du COPIL

les 7 organisations désignées par les membres pour assurer la coordination du collectif sont :

Coordination Générale : CGIL (Italie)

Coordination Europe : CCOO (Espagne) & CGT (France)

Coordination Maghreb : UGTT (Tunisie) & UMT (Maroc)

Coordination Afrique de l'Ouest : UGTCI (Côte d'Ivoire) & USTN (Niger)

- Mise en place d'un comité de relecture du règlement intérieur du réseau qui sera en charge d'élaborer des propositions d'amendements
- Le document stratégique doit être envoyé à l'ensemble des membres pour relecture d'ici le 1<sup>er</sup> mars
- Le plan d'activités sera complété et soumis par la nouvelle coordination

## **Annexes**

Liste des organisations représentées

Document de stratégie révisé

Plan d'actions révisé